

# Evolutions nécessaires des enchères de Garanties d'Origine pour stimuler le marché

A partir du 1 janvier 2021, le marquage de la consommation électrique par des Garanties d'Origine doit se réaliser au pas mensuel. Cette nouvelle règle apportera à terme du dynamisme au marché. Néanmoins, l'exercice est plus contraignant et risqué pour les fournisseurs proposant des offres d'électricité verte. Quelques évolutions peuvent permettre aux enchères de devenir un outil adapté à la gestion opérationnelle des acteurs du marché des Garanties d'Origine et ainsi aux fournisseurs de proposer des offres plus engageantes.

## 1/ Deux sessions d'enchères pour un mois de production électrique.

La loi permet à l'Etat de remettre le volume non vendu lors d'une session d'enchères. Cependant cela n'a pas été réalisé au cours de l'année 2020. Cela ne crée pas de difficulté lorsque le marquage de la consommation électrique se fait au pas annuel. Néanmoins, lorsqu'il est réalisé au pas mensuel, cela génère un risque opérationnel important. En clair, un acteur n'ayant pas réussi à obtenir les GO qu'il souhaitait ne se voit pas octroyé de seconde chance alors qu'en 2020, il avait de fait, douze occasions de se couvrir. Ainsi pour limiter ce risque, l'Etat pourrait proposer deux sessions d'enchères pour un mois de production.

## 2/ Réduction de l'écart entre la production électrique et la mise en vente de GO de trois à deux mois.

Les Garanties d'Origine mises aux enchères par EEX justifient d'un écart de trois mois entre la période production de l'électricité et leur mise en vente. Dans le cas de la fin d'année calendaire, si la date d'enchères des GO de décembre continue à avoir lieu mi-mars, cela laisse très peu de temps aux acteurs de se couvrir afin d'être en règle avec la réglementation. Une réduction à deux mois permettrait à ces derniers de pouvoir finaliser la couverture de la consommation électrique dans de bonnes conditions, en particulier avant la date butoir du 31 mars de l'année suivante.

## 3/ La possibilité d'achat de Garanties d'Origine issues des productions futures.

Actuellement, l'Etat propose des enchères sur les volumes d'électricité déjà produits (enchères spot). Cependant cette situation ne permet pas aux fournisseurs d'électricité de s'engager sereinement à long terme en raison de l'incertitude sur le prix ou même la possibilité d'obtenir des volumes de Garanties d'Origine respectant un cahier des charges bien déterminé. Acheter aux enchères des GO sur des productions futures, à au moins trois ans, pourrait inciter davantage d'entreprises à s'engager dans la voie des énergies renouvelables au profit de la transition énergétique.

## A propos de QuiEstVert

QuiEstVert est une association à but non lucratif regroupant des acteurs du marché de l'électricité de source renouvelable et dont la mission est de faire la promotion de la consommation volontaire d'électricité verte en France.

Son objectif est de faire de la France la 1ère consommatrice d'électricité verte en Europe afin d'inciter à la transition énergétique du réseau électrique européen.

Plus d'informations sur [www.quiestvert.fr](http://www.quiestvert.fr)